

§ II- LETTRES, N°287

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°45

A MADemoisELLE DE St JUAN, N°4

†

Dijon, ce 18 Janvier 1867

Mademoiselle,

C'est bien longtemps vous faire attendre une misérable réponse, mais je ne sais plus à quoi m'arrêter; me trouvant à la fois entre deux nécessités: celle d'aller à Frasnes pour régler la question pendante, et celle d'attendre le T.R.P. Provincial qui va venir.

Je me résouds à l'attendre, pour ne pas m'exposer à repartir à peine arrivé. Je ne puis donc savoir quand je serai à Besançon, ce sera d'ici au 10 Février, sitôt que je serai libre.

Merci de vos 50 exemplaires, ils sont tous partis le même jour, et j'en aurais facilement placé bien d'autres, bien que cela commence à être paraître un peu tardif.

Je ne pense pas que le R.^p Dumont puisse faire notre affaire. Je le sais sympathique à l'Oeuvre, sa lettre est imprimée au Compte rendu signée A.D, curé de ... page 7, mais il a besoin de son traitement, et comment pourrions-nous lui remplacer ce qu'il perdrait en quittant sa cure? et puis s'entendrait-il avec M le Curé? on le dit un peu outré dans ses idées.

Je crois que M^{me} Humbert accepterait bien volontiers le titre de Membre résidant; parlez lui en si vous la voyez Elle nous est très sympathique, et je serais heureux de la voir du Comité; mais M^{me} de St^e Agathe? Je ne sais ce qu'il vaut mieux faire. Décidez cela entre vous.

Je trouve très bonne votre idée d'envoyer le



Réglement même avec une cette dédicace:

Comité
des
Dames Auxiliaires de Béthanie
A Mme.....
membre correspondant.

Il faudra dire simplement que les Membres correspondants présents à l'Assemblée auront voix consultative, sans parler de l'exclusion du vote, ce qui va de soi dès là qu'il n'est question pour elles que de voix consultative

Il faudrait aussi quelques lignes pour les inviter à la Retraite, s'il leur plait d'y venir, et à la fête du 22 Juillet.

Il faudrait enfin que le Règlement fut com-
plété, car vous savez que j'y laisse plusieurs choses à régler par le Comité lui-même. Cela ne pourra donc s'imprimer qu'après le 22 Juillet; n'est ce pas tarder beaucoup à vous agréger des membres correspondants?...

Sans contredit un cheval nous vaudrait bien mieux qu'un âne, si cela se peut aussi bien M. le Curé nous assure qu'il nous serait impossible de nous faire voiturer par un âne, sans nous rendre ridicules à Frasnès, car il n'y a pas d'âne à Frânes (d'ânes à 4 pieds). D'autre part, si nous avons un cheval M le Curé nous promet une voiture qu'il fournira et sera à notre usage et au sien, et de plus la moitié de la nourriture du cheval. Enfin nous avons encore la ressource du bail à cheptel dont vous me parlez

Mais pour cela il faudra attendre ce printemps, je crois, ou même cet été pour que nous ayons un peu de foin à lui donner; s'il fallait tout acheter maintenant, pour le nourrir, ce serait bien cher. Dites-nous seulement si nous pouvons y compter, et alors je m'occuperai du cheptel.

Un animal qui nous serait bien utile ce serait un bon gros chien de ferme que nous attacherions le jour et que nous lacherions la nuit dans le parc pour intimider les maraudeurs. Si vous pouvez nous en trouver un, ce sera un vrai service.

Je ne vous dis rien du R.P. Robinet, il a dû vous écrire hier.



Je n'ai plus que le temps de vous renouveler l'assurance de mon bien cordial et respectueux dévouement en Notre Seigneur, en qui je vous bénis,

fr. M Jean Jos Lataste

La bonne Mère H^{ri} Dominique a dû vous dire que nous attendons plusieurs réhabilitées. Sept ont arrêté leur place et vont nous venir une à une de divers côtés, j d'ici au mois de Juillet et on nous en annonce d'autres. Priez donc Notre Seigneur qu'il nous envoie en même temps et en même nombre de bonnes et de généreuses postulantes! C'est encore rare, dans ces conditions. Mais Dieu est si riche et si bon, il ne nous oubliera pas: Il donne à chacun sa nourriture en temps opportun, dit le Psalmiste. J'y compte.

M'avez-vous préparé un double du Règlement du Comité? Il serait bon que j'en eusse un.

